

Des Luys au Gabas

NIV
2

CIRCUIT N°11

La Poudge

Une balade facile sur le plateau entre les cultures de maïs, sans aucune difficulté



Irrigation par enrouleur sur les parcelles de maïs

D Départ près de la salle des fêtes dans la partie Nord de Garlède, au bord de la D 236. Prendre la route principale vers le Nord sur 180m puis à gauche. 600m plus loin, quitter le goudron pour s'engager à gauche sur un chemin de terre au milieu des parcelles agricoles. Suivre cette piste qui serpente jusqu'à la voie goudronnée.

1 Prendre la route à droite sur 750m puis à gauche au premier chemin empierré rejoignant la petite vallée du Louts. Rester sur la voie principale vers le Sud aux deux intersections suivantes, jusqu'au contact avec le goudron. Prendre à gauche vers une large piste empierrée.

2 Prendre de nouveau à gauche vers l'alignement de chênes, tourner à droite après avoir franchi le ruisseau, puis de suite à gauche après le bosquet pour remonter vers la route. Au contact du goudron, prendre à droite sur 170m puis la piste en terre à gauche menant vers Garlède entre les parcelles de maïs.

3 Prendre à gauche la piste herbeuse vers le bourg ou rester sur le goudron pour prendre à gauche à l'intersection suivante et arriver au bourg.





D Salle des fêtes de
Garlède.

GPS WGS 84 UTM 30T
N 43.50859;W 0.336582

 → 1h20

 6,7km

 45m

La poudge,

est un endroit plat pour la culture du maïs car ici le maïs est roi et place le département au deuxième rang national. Les agriculteurs du département ont été les premiers à exploiter le maïs hybride en France.

Sur la communauté de communes, 450 exploitations agricoles pratiquent très souvent la «polyculture-élevage», c'est à dire que le maïs est produit sur exploitation et qu'il alimente le troupeau..

Le canton possède une grande quantité d'élevages de palmipèdes et produit de façon égale autant de bovins viande que de bovins lait.

A savoir que quelques rares petits vignobles persistent et qu'ils produisent des vins de pays de bonne réputation... le Madiran n'est pas très loin.



Programme réalisé par :
Communauté de Communes des Luys en Béarn
68, chemin de Pau - 64 121 Serres-Castet
Tél: 05 59 33 72 34

télécharger les fiches rando sur :
www.cclb64.fr

Bien choisir votre randonnée

Pour chaque itinéraire, vous trouverez des informations techniques et pratiques pour vous permettre de choisir votre randonnée :

Les niveaux de difficulté.

Les randonnées sont classées par ordre de difficulté défini par un code couleur suivant les recommandations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre :

- NIV 1** Très facile, moins de 2h de marche. Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.
- NIV 2** Facile, moins de 3h de marche. Peut être faite en famille, sur des chemins avec quelquefois des passages moins faciles.
- NIV 3** Difficile, moins de 4h de marche. Pour randonneur habitué à la marche, avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.
- NIV 4** Très difficile, plus de 4h de marche. Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire peut-être long et technique (dénivelé, passages délicats).

Les coordonnées GPS.

D **GPS** 30T 710703O - 4776694N

Pour les points de départ du circuit, vous trouverez des coordonnées GPS. Le système géodésique retenu compatible avec les GPS est le WGS84.

Les valeurs du point en longitude et latitude sont données en degré décimaux suivi de W pour Ouest et N pour Nord. Téléchargez les tracés GPS des circuits sur : www.cc-theze.com



Durée, donnée en heure. Cette valeur estimée tient compte de la longueur de la randonnée, du dénivelé et des éventuelles difficultés.



Dénivelé, exprimé en mètre. Pour chaque circuit, la valeur correspond au cumul des montées.



Distance, la valeur exprimée en kilomètre correspond à longueur totale de l'itinéraire.

Le balisage

Direction	Sentier de pays et PR®	GRP®	GR®
Bonne direction	—	—	—
Tourner à gauche	↙	↙	↙
Tourner à droite	↘	↘	↘
Mauvaise direction	✗	✗	✗



GR®, GRP® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Certains itinéraires ont été sélectionnés par la Fédération française de randonnée pédestre en fonction de critères de qualité. Ils sont labellisés PR®.

Recommandations

Météo 08 92 68 02 64 - **Appel d'urgence européen** 112

Parcourir les chemins du Béarn et du Pays Basque nécessite d'être vigilant et d'adopter un comportement respectueux, envers la nature, les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire. Voici quelques conseils pour bien randonner.

Préservez-vous

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire. (chaussures et vêtements adaptés, gourde, casquette, crème solaire...).
- Sur les zones pastorales gardez vos distances avec les troupeaux et les chiens.
- Évitez de partir seul, avant de partir informez un tiers de votre itinéraire.
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux.

- Renseignez-vous sur la météo.
- Ne surestimez pas vos capacités.

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets.
- Respectez la faune et la flore.
- Suivez les sentiers balisés.

Respectez les activités et les hommes

- Pensez à refermer les barrières.
- Évitez de partir en randonnée avec votre chien ou tenez-le en laisse.
- N'allumez pas de feux.
- Respectez les propriétés privées traversées par les itinéraires.

Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état des chemins nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons à remplir une fiche Ecovaille® auprès de l'Office de tourisme du territoire ou en téléchargeant une fiche écovaille sur www.rando64.fr

www.rando64.com

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !